

Covid : ce maire veut fermer son école

L'école maternelle de Saint-Germain-de-Tallevende (14) est fermée contre l'avis du rectorat. Agentes et enseignantes ont le Covid-19.

Un cluster de coronavirus a été détecté au sein de l'école maternelle Couleurs d'émaux, à Saint-Germain-de-Tallevende, commune déléguée de [Vire Normandie \(Calvados\)](#). « **Lundi en fin d'après-midi, la femme de ménage de l'établissement, qui aide également à la cantine, ne se sentait pas bien. Elle a réalisé un test antigénique qui s'est avéré positif** », explique [Gérard Mary](#), le maire délégué de la commune. Lorsque la directrice de l'école est mise au courant, elle décide à son tour de réaliser un test. Il se révèle positif. Une agente de la cantine et une enseignante ont ensuite été touchées par le virus du Covid-19.

Mardi, la cantine de l'école maternelle s'est retrouvée vide. Le maire décide alors de passer derrière les fourneaux avec quelques élus pour assurer le service. « **Ça me gênait de distribuer des sandwiches aux 130 élèves, j'ai préféré leur cuisiner un plat** », livre [Gérard Mary](#).

Quatre cas contacts sont ensuite isolés, dont la deuxième et dernière institutrice de l'école. Préoccupé par la situation, le maire délégué envisage de fermer l'établissement « **pour protéger les agents et les enfants** ». Cette décision est désapprouvée par le rectorat qui décide de maintenir un accueil en remplaçant l'institutrice malade par une enseignante de [Caen](#).

« **À cause de la neige, cette enseignante est arrivée en retard [hier] matin. Résultat : les parents sont repartis avec leurs enfants. C'est peut-être mieux ainsi**, indique [Gérard Mary](#). **Je pense qu'il est plus sage de garder l'école maternelle fermée.** » En désaccord, le rectorat affirme « **qu'aucun élève n'est cas contact à risque car les enseignantes portaient un masque** ».

Les agents confinés seront remplacés dès ce jeudi. « **Les enfants pourront être accueillis normalement** », confirme le rectorat, qui rappelle que « **seule la préfecture peut décider de la fermeture d'une école en concertation avec l'Agence régionale de santé** ».

et le rectorat ». Le maire a indiqué que les enfants mangeront dans leur classe... un repas froid.

Garance FEITAMA.